

# Habilitation des formateurs des examinateurs-correcteurs du Diplôme d'études en langue française (DELFF) et du Diplôme approfondi de langue française (DALF)

RS1703 · RS · Publiée

## L'essentiel

|                       |                            |
|-----------------------|----------------------------|
| Code(s) NSF           | 100                        |
| Formacode(s)          | 15254                      |
| Type d'enregistrement | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance       | 31/12/2021                 |

## Certificateur(s)

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL · SIRET : 18004306900012

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'habilitation des formateurs des examinateurs-correcteurs DELF-DALF permet de former les examinateurs-correcteurs des épreuves du Diplôme d'études en langue française (DELFF) et du Diplôme approfondi de langue française (DALF), de corriger les épreuves écrites et d'évaluer le niveau des candidats à l'oral.

Le DELFF correspond aux niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe A1 à B2, et le DALF correspond aux niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe C1 et C2.

L'habilitation des formateurs d'examineurs-correcteurs du DELF-DALF permet de former les examinateurs-correcteurs, de corriger les épreuves de production écrite, compréhension écrite et compréhension orale du Diplôme d'études en langue française (DELFF) et du Diplôme approfondi de langue française (DALF), et d'évaluer le niveau des candidats à l'oral.

L'habilitation des formateurs d'examineurs-correcteurs du DELF-DALF est assurée uniquement par le Centre international d'études pédagogiques.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le CIEP, responsable de la gestion et de la conception du DELF-DALF, propose une formation afin d'habilitier les formateurs d'examineurs-correcteurs du DELF-DALF.

Cette formation des formateurs d'examineurs-correcteurs, en vue de leur habilitation, se déroule en présence.

La formation se compose de 11 modules :

Module 1 – La présentation du CIEP et du dispositif DELF-DALF, le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

Module 2 - Le niveau A1 (modélisant)

Module 3 - Le niveau A2 (mise en situation)

Module 4 - Le niveau B1 (mise en situation)

Module 5 - Le niveau B2 (mise en situation)

Module 6 - Le niveau C1 (mise en situation)

Module 7 - Le niveau C2 (mise en situation)

Pour chaque niveau, la formation comporte les étapes suivantes : analyse d'épreuves, évaluation de compréhension et de productions écrites et orales pour chaque niveau, harmonisation des notations.

Module 8 - Le rôle de l'examineur

Module 9 – Aspects administratifs

Module 10 - Élaboration d'un vadémécum du bon formateur

## Module 11 - Le bilan de stage

A l'issue du parcours de formation de trente heures, les participants effectuent un test individuel qui consiste en l'évaluation et l'utilisation d'une production en situation de formation.

On évalue ainsi les compétences constituant l'habilitation de formateur d'examineurs-correcteurs DELF-DALF :

- Réactualiser ses connaissances sur les procédures, les outils, les activités et les ressources à disposition des formateurs ;
- Élaborer un programme de formation ;
- Se mettre dans la situation d'un formateur DELF-DALF ;
- Résoudre des situations difficiles liées aux profils/attitudes des participants ;
- Réactualiser ses connaissances relatives aux niveaux A1 à C2 ;
- Se réapproprier les principes de l'évaluation mis en œuvre dans le DELF-DALF : l'évaluation positive, les principes méthodologiques, etc.
- Comprendre les attentes et le déroulement de l'épreuve de productions écrites et orales du DELF-DALF ;
- Analyser les descripteurs des niveaux ;
- Analyser les descripteurs des grilles d'évaluation ;
- Observer le comportement de l'examineur ;
- Évaluer des productions écrites et orales ;
- Comparer et harmoniser les notations, assurer l'objectivité de l'évaluation des productions écrites et orales.

## Voies d'accès

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Cette habilitation peut être proposée à tous les publics remplissant les prérequis suivants :

- être rattaché(e) à un centre d'examen DELF-DALF ;
- être en possession d'une habilitation d'examineur-correcteur valable pour les niveaux visés au moment de la formation ;
- avoir assuré au moins une passation ou une correction d'épreuves DELF-DALF en tant qu'examineur-correcteur.

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement | 31/12/2021 |
|-------------------------------------|------------|

---

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ciep.fr/habilitations>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1703/>